

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00646

Numéro SIREN : 419 346 135

Nom ou dénomination : DIGIMIND

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2021 sous le numéro de dépôt B2021/020626



Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Grenoble

Corinne PILLET BLANCHARD
Bertrand SIEFERT

DIGIMIND
Société Anonyme
au capital de 2 664 396 euros

**6, place Robert Schuman
38000 GRENOBLE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2021

A l'assemblée générale de la société DIGIMIND,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DIGIMIND relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues

sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations sur les délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Directoire consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Grenoble, le 20 septembre 2021

SAS ALÉO
Représentée par Corinne PILLET BLANCHARD
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2021 12			Exercice N-1 31/03/2020 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)	233 100		233 100	233 100			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	1 541 415	1 064 598	476 817	535 426	-58 609	-10.95	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	554 934	507 821	47 113	47 799	-685	-1.43	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	116 844	1	116 843	116 743	100	0.09		
Créances rattachées à des participations	4 293 949	758 763	3 535 186	2 779 966	755 220	27.17		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	186 511		186 511	320 885	-134 374	-41.88		
Total II	6 693 653	2 331 182	4 362 471	3 800 820	561 651	14.78		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	4 826 487	385 058	4 441 429	4 072 162	369 267	9.07	
	Autres créances	1 127 591		1 127 591	2 548 928	-1 421 337	-55.76	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	5 477 445		5 477 445	1 907 323	3 570 121	187.18		
Charges constatées d'avance (3)	153 496		153 496	211 581	-58 086	-27.45		
Total III	11 585 018	385 058	11 199 961	8 739 995	2 459 965	28.15		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)	1 258		1 258	1 500	-241	-16.10	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	18 513 029	2 716 240	15 796 790	12 775 415	3 021 375	23.65		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

-0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/03/2021	12	31/03/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 431 296)	2 664 396		2 664 396			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	48 192		5 060		43 132	852.50
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	598 807				598 807	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	420 252		862 647		-442 396	-51.28
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	3 731 647		3 532 103		199 544	5.65	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	605 160		1 500		603 660	NS
	Provisions pour charges	700 000		700 000			
	Total III	1 305 160		701 500		603 660	86.05
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 034 879		12 929		3 021 950	NS
	Concours bancaires courants	9 477		15 500		-6 023	-38.86
	Emprunts et dettes financières diverses	3 608 713		4 789 890		-1 181 177	-24.66
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 275 210		1 836 469		438 741	23.89
	Dettes fiscales et sociales	1 491 151		1 437 927		53 224	3.70
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	131 317		149 527		-18 210	-12.18	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	197 801		295 353		-97 552	-33.03
	Total IV	10 748 549		8 537 595		2 210 954	25.90
	Ecarts de conversion passif (V)	11 434		4 217		7 216	171.12
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	15 796 790		12 775 415		3 021 375	23.65	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 316 049 5 390 095

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2021 12			Exercice N-1 31/03/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	4 352 219	3 794 208	8 146 427	7 811 831		334 596	4.28
Production vendue de services	1 134 929	1 784 064	2 918 993	3 409 254		-490 262	-14.38
Chiffre d'affaires NET	5 487 148	5 578 272	11 065 420	11 221 085		-155 665	-1.39
Production stockée							
Production immobilisée			244 533	199 971		44 562	22.28
Subventions d'exploitation				1 000		-1 000	-100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			107 466	113 255		-5 790	-5.11
Autres produits			23 332	1 973		21 359	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			11 440 750	11 537 284		-96 534	-0.84
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements				1 009		-1 009	-100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			4 566 648	4 402 199		164 449	3.74
Impôts, taxes et versements assimilés			271 992	280 020		-8 028	-2.87
Salaires et traitements			3 852 457	4 091 922		-239 465	-5.85
Charges sociales			1 608 654	1 752 768		-144 113	-8.22
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			333 271	276 332		56 939	20.61
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			34 908	224 044		-189 136	-84.42
Dotations aux provisions							
Autres charges			11 607	90 532		-78 925	-87.18
Total des Charges d'exploitation (II)			10 679 537	11 118 825		-439 288	-3.95
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			761 213	418 459		342 755	81.91
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

102 726

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2021	12	31/03/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	52 772				52 772	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	550		147		402	273.17
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	135 484		118 774		16 711	14.07
Différences positives de change	17 295		7 881		9 414	119.46
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	206 101		126 802		79 299	62.54
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 258		1 500		-241	-16.10
Intérêts et charges assimilées (4)	86 818		57 714		29 104	50.43
Différences négatives de change	32 258		14 187		18 071	127.37
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	120 335		73 401		46 933	63.94
2. Résultat financier (V-VI)	85 766		53 401		32 365	60.61
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	846 979		471 859		375 120	79.50
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	102 726		10 319		92 407	895.50
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	102 726		10 319		92 407	895.50
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	761		133 840		-133 079	-99.43
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 867		1 253		8 614	687.43
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	603 902				603 902	
Total VIII	614 530		135 093		479 437	354.89
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-511 804		-124 774		-387 030	-310.19
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-85 076		-515 562		430 486	83.50
Total des produits (I+III+V+VII)	11 749 577		11 674 405		75 172	0.64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 329 325		10 811 757		517 568	4.79
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	420 252		862 647		-442 396	-51.28

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 1 923 1 923

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 52 772

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 2 059 1 447

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

LEYA CONSEILS

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 15 796 789.72 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 065 419.60 Euros et dégageant un bénéfice de 420 251.68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 et suivants relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Des produits constatés d'avance ne sont constatés que lorsque les contrats de licences sont conclus pour plusieurs périodes d'un an et uniquement pour une durée du contrat postérieure à la date anniversaire. En revanche, concernant les jours de consulting, un suivi hebdomadaire est réalisé et les jours facturés mais non encore réalisés sont intégrés dans les produits constatés d'avance.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Pour mémoire, au cours des exercices passés, la société a contracté plusieurs emprunts "prêts innovation" auprès de BPI France, pour un montant total de 4 150K€, dont 1000K€ sont à taux zéro. Ces montants font l'objet d'un différé de paiement pour les premières échéances. Des reports d'échéances ont été accordés par BPI France en juin 2020 compte tenu de la conjoncture économique liée à la Covid-19. Le capital restant dû des emprunts s'élève à la somme de 3 262.5 K€ au 31/03/2021.

La société a constaté un crédit impôt recherche (CIR) d'un montant de 10.5 K€ relatif à l'année civile 2020. Ce montant a été déterminé après prise en compte d'un prêt innovation, dont l'impact en minoration du CIR est de 300 K€.

Par ailleurs, un produit à recevoir, au titre du CIR 2021, a été valorisé pour 92.6 K€ cette somme est liée aux dépenses éligibles engagées au titre du 1er trimestre 2021.

La société a également constaté un crédit impôt innovation (CII) d'un montant de 66.6K€ relatif à l'année civile 2020. Par ailleurs, un produit à recevoir, au titre du CII 2021, a été valorisé pour 16.6 K€ ; cette somme est liée aux dépenses éligibles engagées au titre du 1er trimestre 2021.

Les présents comptes font état d'une production immobilisée d'un montant de 244.5K€, au titre des frais de développement de logiciels engagés sur l'exercice.

Ces frais ont été portés à l'actif immobilisé, au poste de logiciels. Ils se rapportent à de nouveaux développements liés aux logiciels référencés. La date de début d'amortissement de ces frais a été fixée au 1er avril 2021.

Bien que la situation nette de la société filiale installée aux Etats-Unis soit négative, le retour à profitabilité de celle-ci a entraîné la constatation d'un ajustement de la provision pour dépréciation à hauteur de 33.33% du montant de la créance contre un taux de de 46.50% en N-1.

Le montant total de la créance sur cette filiale s'élève à 2 276 K€. Le montant total de la provision pour dépréciation s'élève ainsi à 758K€.

La société a souscrit 100% des titres d'une nouvelle filiale installée au Pays-Bas en juin 2020. Le montant total souscrit s'élève à 100 €.

Une provision relative à une vérification de comptabilité a été constatée en charges exceptionnelles lors d'un un exercice précédent, à hauteur de 700 K€.

Des échanges étant toujours en cours avec l'Administration fiscale à la date de clôture, la provision a été conservée.

Une provision relative à deux procès prud'homaux a été constatée en charges exceptionnelles sur l'exercice, pour un montant total de 604 K€.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

La Covid-19 a impacté l'activité de la société en ralentissant son développement, mais sans remettre en cause la continuité d'exploitation.

L'entité a tout de même souscrit 3 prêts garantis par l'état (PGE) à hauteur de 1 000 K€ chacun, dont les remboursements interviendront à partir de l'année 2022.

La société a également bénéficié du dispositif de l'activité partielle.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			244 533
TOTAL	1 296 882		
Installations générales agencements aménagements divers	110 842		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	503 673		39 310
TOTAL	614 515		39 310
Autres participations	3 789 457		621 336
Prêts, autres immobilisations financières	320 885		9 171
TOTAL	4 110 343		630 507
TOTAL GENERAL	6 021 740		914 350

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 541 415	1 541 415
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers		72 013	38 829	38 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		26 878	516 105	516 105
TOTAL		98 891	554 934	554 934
Autres participations		0	4 410 793	4 410 793
Prêts, autres immobilisations financières	143 545	0	186 511	186 511
TOTAL	143 545	1	4 597 304	4 597 304
TOTAL GENERAL	143 545	98 892	6 693 653	6 693 653

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		303 142		1 064 598
TOTAL	761 456			
Installations générales agencements aménagements divers	98 972	3 224	63 367	38 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	467 745	26 905	25 658	468 992
TOTAL	566 717	30 129	89 025	507 821
TOTAL GENERAL	1 328 173	333 271	89 025	1 572 419

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	303 142				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 224				
Matériel de bureau informatique mobilier	26 905				
TOTAL	30 129				
TOTAL GENERAL	333 271				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	1 500	1 258	1 500		1 258
Autres provisions pour risques et charges	700 000	603 902			1 303 902
TOTAL	701 500	605 160	1 500		1 305 160

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1				1
Sur autres immobilisations financières	892 747		133 984		758 763
Sur comptes clients	438 988	34 908	88 838		385 058
TOTAL	1 331 735	34 908	222 822		1 143 821
TOTAL GENERAL	2 033 235	640 068	224 322		2 448 981
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		34 908	88 838		
financières		1 258	135 484		
exceptionnelles		603 902			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	4 293 949	-0	4 293 949
Autres immobilisations financières	186 511	0	186 511
Clients douteux ou litigieux	430 057	430 057	
Autres créances clients	4 396 430	4 396 430	
Personnel et comptes rattachés	58 648	58 648	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 508	3 508	
Impôts sur les bénéfices	835 141	835 141	
Taxe sur la valeur ajoutée	104 453	104 453	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 056	7 056	
Divers état et autres collectivités publiques	109 290	109 290	
Débiteurs divers	9 494	9 494	
Charges constatées d'avance	153 496	153 496	
TOTAL	10 588 033	6 107 573	4 480 460

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	44 356	44 356		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 000 000		2 895 142	104 858
Emprunts et dettes financières divers	3 262 500	830 000	2 432 500	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 275 210	2 275 210		
Personnel et comptes rattachés	570 274	570 274		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	398 429	398 429		
Taxe sur la valeur ajoutée	379 009	379 009		
Autres impôts taxes et assimilés	143 439	143 439		
Groupe et associés	346 213	346 213		
Autres dettes	131 317	131 317		
Produits constatés d'avance	197 801	197 801		
TOTAL	10 748 549	5 316 049	5 327 642	104 858
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	565 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	224 876			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	199,0400	13 386			13 386

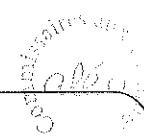
Dont capital non appelé : 233 100 €

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels achetés	60 848	33.33
Logiciel initial produit	47 140	33.33
Logiciels internes modules	334 861	33.33
Logiciels internes dével. modules	1 098 566	33.33



ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 501 846
Autres créances	117 323
Total	1 619 169

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	39 675
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 324 324
Dettes fiscales et sociales	897 977
Total	2 261 976

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	153 496
Total	153 496
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	197 801
Total	197 801



ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Production vendue de biens	8 146 427
Production vendue de services	2 918 993
Total	11 065 420

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes France	5 487 148
Ventes UE et export	5 578 272
Total	11 065 420

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Pas de montants indiqués car cela reviendrait à communiquer les rémunérations individuelles.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	52
Total	52

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

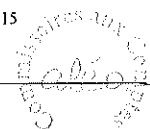
(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	441 733
Total (1)	441 733

Engagements reçus

Retour à meilleure fortune s/abandon créance filiale	600 000
Total	600 000



ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	1 310
45 à 54 ans	11 à 20 ans	292 957
35 à 44 ans	21 à 30 ans	96 033
moins de 35 ans	plus de 30 ans	51 433
Engagement total		441 733

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge compris en 60- 67 ans
- profil de carrière à 1%
- turn over faible
- table de mortalité INSEE 2021
- taux d'actualisation : 0.74%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Complément de retraite et indemnités personnel à la retraite		441 733	
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SA DIGIMIND
38000 GRENOBLE

Page : 16

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- DIGIMIND MAROC	9 293	475 351		9 183	9 183	1 754 963		1 926 343	79 741		
- DIGIMIND USA	1	-850 442		1		2 276 268		1 733 950	671 966		
- DIGIMIND PTE LTD SINGAPOUR	107 121	2 013 224		107 561	107 561			3 057 359	1 696 254		
- DIGIMIND BV PAYS-BAS	100	-218 673		100	100	262 678			-218 673		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Pdots s/ ex. ant - Solde provisions	45 773	77200000
- Pdots s/ ex ant. - Solde budg fonct. ant	40 028	77200000
- Pdots s/ ex ant. - Solde budg oeuvre soc.	16 925	77200000
Total	102 726	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	761	67120000
- VNC cession immos corporelles	9 867	67520000
- Dot. prov. exceptionnelles (prud'hommes)	603 902	68750000
Total	614 530	

DIGIMIND
Société anonyme au capital de 2.664.396 euros
Siège social : Grenoble (38000) – 6, place Robert Schuman
419 346 135 RCS Grenoble
(la "Société")

REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 15 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Messieurs,

Nous vous rappelons que, en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion qu'il entend soumettre à ladite assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2021 ainsi que le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

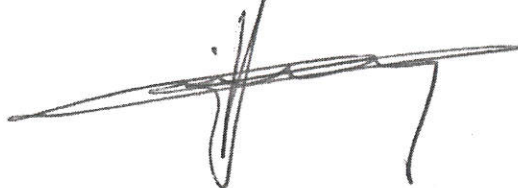
Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2021 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan : 15.796.789,72 €
Chiffre d'affaires HT : 11.065.419,60 €
Résultat de l'exercice : 420.251,68 €

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons pas observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021.

Enfin, nous prenons acte que, aux fins d'approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2021, le Président du Directoire est appelé à convoquer l'assemblée générale devant se tenir le 30 Septembre 2021.

Le Président du Conseil de Surveillance
Monsieur Alain Coine



DIGIMIND
Société anonyme au capital de 2.664.396 euros
Siège social : Grenoble (38000) – 6, place Robert Schuman
419 346 135 RCS Grenoble

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2021

PROCES-VERBAL

L'An Deux Mil Vingt et Un,
Et le Trente Septembre,
A Quatorze Heures,

Les Actionnaires de la société Digimind, société anonyme au capital de 2.664.396 euros, dont le siège social est sis à Grenoble (38000) – 6, place Robert Schuman et dont le numéro unique d'identification est le 419 346 135 RCS Grenoble (la "**Société**"), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Directoire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Paul Vivant préside la séance représentant la société ICS.

Monsieur Patrice François, actionnaire de la Société, présent et acceptant, est appelé comme scrutateur.

Monsieur Yann Guillain assure le secrétariat de la séance.

Le cabinet ALEO, Commissaire aux comptes de la Société, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte et sincère par le Président de séance, permet de constater que les actionnaires possédant l'intégralité des actions sont présents ou représentés.

Monsieur le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Actionnaires :

- La feuille de présence à l'Assemblée ;
- Les pouvoirs des Actionnaires représentés ;
- Les copies des lettres de convocation ;
- Le rapport du Directoire ;
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 mars 2021 ; et
- Les statuts de la Société.

Le Président déclare ensuite que le rapport du Directoire, le texte des projets de résolutions ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements en vigueur ont été tenus à la disposition des Actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle enfin l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Rapport de gestion du Directoire ;
- Rapport du Conseil de Surveillance ;
- Rapport du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 mars 2021 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2021 et quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce ; approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Fixation des jetons de présence ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Le Président donne ensuite lecture du rapport du Directoire. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour susvisé, tant à titre ordinaire qu'extraordinaire :

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2021 et quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion établi par le Directoire et relatif à l'exercice clos le 31 mars 2021, du rapport du Conseil de Surveillance ainsi que du rapport du Commissaire aux comptes relatifs audit exercice social,

Décide d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2021, lesquels font apparaître un bénéfice d'un montant de 420.251,68 €.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux membres du Directoire quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat au titre dudit exercice social.

L'Assemblée Générale (i) prend acte que les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021 ne font pas apparaître des charges et dépenses somptuaires non-déductibles fiscalement, visées à l'article 39-4 du code général des impôts et (ii) approuve le montant des amortissements excédentaires visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts engagés par la Société au titre de l'exercice écoulé à hauteur de 5.045 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Voix pour : 10 238

Voix contre : 0

Abstentions : 0

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021)

L'Assemblée Générale, sur la proposition des membres du Directoire,

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élevant à 420.251,68 euros, de la manière suivante :

<u>Bénéfice de l'exercice</u> :	420.251,68 euros
✓ A la réserve légale	21 012.58 euros

(5% du bénéfice)

- ✓ A la distribution de dividendes 227.562.00 euros
- ✓ Le solde 171 677.10 euros
En totalité au compte "Autres réserves"
qui s'élèverait ainsi à 171 677.10 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres seraient de 3.504.084,68 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, il est rappelé ci-après les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la réfaction de 40 %	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 / 03 / 2020	220.708,00	Néant	Néant	Néant
31 / 03 / 2019	Néant	Néant	Néant	Néant
31 / 03 / 2018	410.013,18	Néant	Néant	Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Voix pour : 10 238

Voix contre : 0

Abstentions : 0

TROISIEME RESOLUTION

(Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce ; approbation conventions qui y sont mentionnées)

L'Assemblée Générale,

Connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce,

Approuve les conclusions dudit rapport ainsi que la conclusion et/ou la poursuite des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Voix pour : 10 238

Voix contre : 0

Abstentions : 0

QUATRIEME RESOLUTION

(Renouvellement de mandats de membres du Conseil de Surveillance)

L'Assemblée Générale,

Décide de renouveler le mandat de Messieurs Alain Coine et Pierre Creau en leur qualité de membres du Conseil de Surveillance, pour une durée de six exercices, soit jusqu'aux délibérations de l'Assemblée générale appelée à délibérer sur les comptes sociaux de l'exercice qui se clôturera le 31 mars 2027.

Messieurs Alain Coine et Pierre Creau déclarent accepter le renouvellement de leur fonction

et n'être l'objet d'aucune incompatibilité, restriction ou interdiction pouvant en compromettre l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Voix pour : 10 238

Voix contre : 0

Abstentions : 0

CINQUIEME RESOLUTION

(Fixation des jetons de présence)

L'Assemblée Générale,

Décide de fixer le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice en cours, à 8.000 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Voix pour : 10 238

Voix contre : 0

Abstentions : 0

SIXIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales)

L'Assemblée Générale, compte tenu des résolutions ci-avant exposées et adoptées, décide de conférer tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toute formalité de dépôt et/ou de publicité prévues par les lois et règlements en vigueur et qu'il appartiendrait d'accomplir.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de l'Assemblée, le Secrétaire de séance et chacun des Scrutateurs, et répertorié sur le registre des assemblées.

Monsieur Paul Vivant, Président de l'Assemblée


Signature

Monsieur Yann Guilain, Secrétaire de séance


Signature

Monsieur Patrice François, Scrutateur



Signature
